



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : La Rose des Vents – route de port Kennet – 44420 PIRIAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès- Verbal de la réunion du Samedi 11 février 2017

L'an deux mille dix-sept et le Samedi onze février à onze heures, les membres de l'Association Séjours Plein - Air, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation qui leur a été faite par le Président au nom du Conseil d'Administration, dans les formes prescrites par les statuts de l'Association.

Il est dressé une feuille de présence qui est émargée par les membres de l'Association à leur entrée en séance tant en leur nom que comme mandataire.

Monsieur Pierrick JAOUEN, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée conformément aux statuts.

Mademoiselle Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de Secrétaire.

Monsieur Le Président constate alors que, au vue de la feuille de présence (33 représentés dont 7 pouvoirs), le nombre de membres présents ou représentés, permet de déclarer l'Assemblée régulièrement constituée.

La feuille de présence certifiée par le Président et le secrétaire ainsi que les pouvoirs fournis seront conservés à l'appui du présent procès-verbal.

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- Présentation de l'activité en cours et à venir (présentée par l'équipe des salariés)
- Analyse de la situation financière et de la pérennité de l'association (présentée par Michel)
- Solutions possibles : Présentation et partage des idées et solutions de tous les membres de l'association
- Vote de confiance aux membres du CA pour avoir le quitus de décision sur les deux points suivants :
 - Le choix des activités
 - L'utilisation des bâtiments
- Appel à candidature pour entrer au CA

Monsieur Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, à la disposition des membres présents :

- La feuille de présence et les pouvoirs,
- Un exemplaire des Statuts de l'Association,
- Un spécimen de la lettre de convocation.

Il ouvre alors la séance et passe à l'ordre du jour

Le but de cette AG :

Elle doit servir à ce que tout un chacun soit au même niveau d'information. Des solutions urgentes à trouver seront partagées mais aucune décision ne sera prise aujourd'hui. Cela va être un moment participatif. Les solutions engagent tout le monde : le CA et les membres actifs. Il est de notre responsabilité d'avoir une pérennité de l'association.

- **Présentation de l'activité en cours et à venir (présentée par l'équipe des salariés)**

En préambule Pierrick explique comment le CA a travaillé sur la fiche de poste de directeur. Suite à cela Eddy a travaillé avec l'équipe sur une gouvernance où chacun s'y retrouve. Ils ont présenté au CA un organigramme de travail.

Anne Cécile explique que les salariés avaient déjà différentes casquettes. Ils ont donc réparti des missions sur tous les salariés présents en mode co direction.

Le CA, en majorité, a demandé de budgétiser cette façon de faire et veut un nom de directeur écrit.

Voir document présenté par l'équipe. C'est un travail de novembre.

Anne Cécile explique qu'Eddy a détaillé la budgétisation. Cette dernière met en évidence que l'embauche d'un directeur extérieur ne passe pas dans le budget. Depuis ce travail il est en arrêt.

L'équipe est donc en situation d'urgence. Ils se serrent les coudes. Chacun prend pour lui une petite part du travail d'Eddy en attendant qu'il revienne.

Maëlle Roy qui a un BPJEPS, arrive en CDD congé maladie en attendant le retour d'Eddy. Elle remplacera Anne Cécile sur le terrain afin qu'elle tienne le rôle de coordinateur intérimaire.

De mars à juin un bon remplissage s'organise.

Les colos se profilent bien aussi avec EOLE qui arrive avec plus d'enfants que pour 2016. Un séjour adapté est prévu.

Septembre et octobre s'annoncent également correctement.

Maintenant l'objectif est de développer l'hiver vers l'extérieur.

L'annonce de l'inspection a bousculé l'organisation prévue, les congés et les horaires de travail des salariés.

L'embauche en contrat aidé d'Aurélien de la Palma, éducateur environnement, animateur grimpe d'arbre est un atout pour l'association. La grimpe d'arbre est une activité très intéressante qui offre un bon potentiel de développement.

Aurélien explique que le travail accompli dans le bois l'année dernière n'a pas été inutile étant donné que les activités sensorielles qui y sont proposées ont été très bien perçues par l'Académie lors de l'inspection.

Sur le document, ce qui est en rouge est à rectifier depuis l'arrivée d'Aurélien. Une soupape en cas de besoin est nécessaire.

Pour l'instant Michel est toujours présent une à deux fois par semaine. L'association a besoin du CA en soutien.

Michel gère le suivi à tous les niveaux concernant les bâtiments, tente de répondre aux attentes des animateurs, s'occupe d'un dossier lourd sur l'adaptabilité depuis 4 mois et des relations avec la mairie, ainsi que de la recherche d'un barnum pour un groupe qui vient en avril, des contrats aidés et des relations avec pôle emploi.

Il est proposé que ce qui manquerait à l'association serait un intendant détaché de la partie pédagogique.

Le problème juridique est d'avoir un référent sur l'activité. De toute façon la responsabilité juridique ne se délègue pas ; elle est sur le président.

- **Analyse de la situation financière et de la pérennité de l'association (présentée par Michel)**

Pour ce qui est de la comptabilité pure c'est Véronique et un cabinet d'expert-comptable qui gèrent. Le trésorier apporte du conseil et de l'aide. Les bénévoles c'est la particularité de l'associatif.

Michel affirme qu'actuellement nous ne sommes pas dans le prévisionnel construit lors de l'acquisition du centre de la Rose des Vents.

Michel a alerté des collègues du CA qu'il y a l'équivalent de 10 salariés à pérenniser.

Pour 2016 nous avons un résultat à - 43 686 euros même avec les deux centres à gérer.

En matière de trésorerie pure l'association a de quoi vivre de 12 à 18 mois.

Le 31 décembre 2016 il y avait 150 000 euros de solde en banque. Le vendredi 10 février 2017 il y avait 130 000 euros. Attention il s'agit de solde EN BANQUE, et pas de disponibilités. Pour vivre nous avons besoin en période d'hiver de 70 000 euros de salaires et de 30 000 euros de charge de fonctionnement. Soit 100 000€ de réserve pour passer la période creuse sans rentrée de trésorerie.

En 2016, nous avons réalisé 630 000 € de chiffre d'affaires, il manque 100 000€ pour être dans les prévisions.

D'autre part, il est important d'être vigilant sur nos devis, Cet été il y a eu un camp à perte.

- **Solutions possibles : Présentation et partage des idées et solutions de tous les membres de l'association**

Propositions de solutions :

- Mieux travailler les groupes

- Aller faire du commerce et de la « soupe » pour financer notre activité

- Peut être retrouver des groupes de 50 personnes Par exemple un groupe comme OPUS 15 de 80 /90 personnes sur une semaine apporte 30 000 euros de chiffre d'affaires.

Le travail sur les classes de mer est bien complet.

La période qui reste à remplir est celle de novembre à février. Il reste peut être des weekends mais qui les prend en charge ?

Une réflexion doit se faire sur comment gérer les weekends. Peut-être dans le milieu associatif car lorsqu'un salarié s'en occupe cela empiète sur son travail d'animateur et sur ses heures et cela a un impact sur l'activité de l'association.

Un animateur supplémentaire doit apporter 100 000 euros de chiffre d'affaire.

Nos tarifs sont dans ceux du marché. Il faudrait pouvoir baisser les prix.

Il y a besoin de quelqu'un de ressources pour aller chercher des groupes. L'équipe n'a ni de formation dans ce sens ni le temps de le faire.

Il faut assurer la relève de Michel. Quelqu'un doit faire le suivi des budgets et de la trésorerie toute l'année.

Une remarque note le fait qu'Eddy ne touche pas un salaire de directeur.

Pouvons-nous imaginer sous-traiter la gestion budgétaire ? Il faudrait un commercial.

Les tarifs devraient être sur le site. Sont-ils établis d'ors et déjà ?

- Emprunter de l'argent pourrait nous permettre d'avancer ? D'après Michel nous avons des bilans un peu limite en terme de résultat mais nous pouvons questionner le banquier.

- Aller chercher des solutions sur le côté organisationnel

Des solutions vont être identifiées l'après-midi lors du travail sur le projet associatif. Nous sommes dans le court terme.

- **Vote de confiance aux membres du CA**

Donner pouvoir au CA pour louer les bâtiments en période creuse sans que cela nuise à l'activité principale de l'association

POUR : 33 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

Le Président termine la séance

Clôture : à 14H00

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée par Monsieur Le Président. De tout ce qui précède, il est dressé procès-Verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président



Le Secrétaire

